La nouvelle lubie actuelle de la droite conservatrice est la lutte contre le « wokisme ». Ce terme déjà très galvaudé aux États-Unis est importé désormais en France pour désigner péjorativement toutes les personnes engagées dans les luttes anti-racistes, féministes, LGBT ou encore écologistes. Plus étonnant encore est cette nouvelle tendance de la droite conservatrice à vouloir faire du « wokisme » le nouveau danger qui menacerait l'école.

Or, il y a plusieurs conséquences très grave dans cette nouvelle obsession. L'un des points, c'est que pour pouvoir s'opposer au "wokisme", il faudrait carrément aller contre le droit de la non-discrimination en France qui a pour origine le droit européen. Donc une telle volonté de contrôle sur les enseignements serait vraiment très inquiétante sur le plan des droits fondamentaux. La lutte contre les discriminations est pourtant une mission des enseignants et des enseignantes rappelée dans le référentiel de compétence : « 1. Faire partager les valeurs de la République – Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations. » ou encore « 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (…) – Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes ».

Il faut également repréciser quelles sont les discriminations qui sont mentionnées dans la loi de 2008. Il s'agit entre autres des discriminations : « sur le fondement de son origine, de son sexe, de la particulière vulnérabilité résultant de sa situation économique, apparente ou connue de son auteur, de son handicap, de son orientation sexuelle, de son identité de genre, de son âge, de son appartenance ou de sa non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée ».

De ce fait, la lutte contre la transphobie, l'homophobie, la pauvrophobie, l'handiphobie, le sexisme ect.. relèvent bien des missions des enseignants et des enseignantes non seulement durant les heures d'Enseignement moral et civique, mais également à tout moment de la journée en classe ou plus généralement dans l'établissement scolaire.

Autre point très grave : les tentatives de vouloir décider des recherches en sciences sociales qui sont acceptables ou non. La liberté de la recherche est aussi une dimension fondamentale des démocraties. Ainsi le code de l'éducation dispose: « Les enseignants-chercheurs, les enseignants et les chercheurs jouissent d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression dans l'exercice de leurs fonctions d'enseignement et de leurs activités de recherche, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du présent code, les principes de tolérance et d'objectivité. » (Article L952-2) . On imagine mal de ce fait un gouvernement démocratique qui censurerait certains courants internationaux de recherche et en interdirait l'enseignement durant les cursus universitaire de formation des enseignants.

On peut s'inquiéter dans une période pré-éléction présidentielle de voir surgir ces thématiques dans le débat public. En effet, au Brésil, c'est en partie sur ces positionnements que le candidat d'extrême droite Jair Bolsonaro s'est fait élire. Il a ainsi annoncé suspendre des aides aux programmes de lutte à l'école contre les violences faites aux femmes et aux personnes LGBT.

On peut vraiment s'interroger sur ce type d'agenda politique qui peut apparaître comme une réaction conservatrice face à des mouvements ces dernières années dans la société civile qui ont pris de l'ampleur : le mariage pour tous, la lutte pour le droit des personne trans, le mouvement MeeToo, la grève pour le climat, le mouvement contre les violences policières etc.

Il semble aujourd'hui que certaines personnes tendent à agiter l'idée qu'être militant ou miliante serait une tare. C'est oublier que les droits obtenus par les femmes ou les personnes LGBT etc. sont

le produit de mouvements militants. Les mouvements sociaux depuis deux siècles ont fait progresser la démocratie. Contrairement au mythe libéral, les droits ne sont pas a-historiques, ils ont été conquis par des luttes sociales.

De ce fait, la lutte contre les discriminations à l'école vise à développer une vigilance des futurs citoyens et citoyennes au maintien de ces droits et au développement de nouveaux droits.

Irène Pereira